



Rapport sur la
Stratégie ministérielle de
développement durable
2024–2025



BUREAU DU
SECRÉTAIRE DU
GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Numéro de catalogue : SO1-6F-PDF
ISSN 2818-8225

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur du Bureau du secrétaire du gouverneur général. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Rideau Hall
1, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0A1

Téléphone : 613-993-8200 ou 1-800-465-6890 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Service de relais par télécopieur (SRT) 1-800-465-7735

Courriel : info@gg.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Bureau du secrétaire du gouverneur général

Also available in English

Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

La [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 \(SFDD\)](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023 à 2027 du BSGG. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD du BSGG au cours de l'exercice 2024–2025.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD du BSGG et dans le rapport sur la SMDD 2024 à 2025.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, les rapports sur la stratégie ministérielle du BSGG rendent compte des progrès accomplis par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et la progression des ODD, soutenus par les cibles et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.



Engagements du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG)





OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Thème de la cible : Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Cible : Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	Fournir une formation sur la compétence culturelle autochtone ou une formation sur la <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> . Programme : Secrétariat de la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies</i>	Indicateur de rendement : Pourcentage du personnel ayant suivi une formation sur la compétence culturelle autochtone (interne ou externe) Point de départ : Pourcentage du personnel formé — 7 % à compter du 31 mars 2023 Cible : 100 % d'ici au 30 septembre 2024. Tous les nouveaux employés recevront la	Les fonctionnaires sont dans une position unique pour faciliter l'établissement de relations respectueuses avec les peuples autochtones au Canada. Cette mesure encourage les employés de la fonction publique à accroître leurs compétences culturelles et leur sensibilisation aux questions liées aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis au Canada, ainsi que leur connaissance de la <i>Déclaration des Nations Unies</i> . Cette mesure contribue au développement des connaissances et des	Résultat de l'indicateur : En date du 31 mars 2025, 74 % du personnel a suivi de la formation sur la culture autochtone.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		formation dans l'année qui suit leur embauche.	<p>compétences culturelles nécessaires à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies.</p> <p>Les objectifs ou ambitions pertinents :</p> <p>Cible du CMI : 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p>	

Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 10 — Inégalités réduites

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation du BSGG soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Le BSGG offre des possibilités d'apprentissage sur les cultures et les expériences autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> En date du 31 mars 2023, 7 % des employés du BSGG avaient suivi une formation sur les compétences culturelles autochtones. 	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p>	<p>En date du 31 mars 2025, 73 % du personnel a suivi le cours de l'EFPC intitulé Réflexion sur les biais culturels : perspectives autochtones (IRA101).</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<ul style="list-style-type: none"> Depuis 2021, le comité interne de l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion (EEDI) commémore la Journée nationale des peuples autochtones. Depuis 2022, le comité de l'EEDI commémore la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Le BSGG continuera à promouvoir les possibilités d'apprentissage sur les cultures autochtones en élargissant le programme de formation des employés du BSGG pour y ajouter les cours de formation suivants offerts par l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) : <ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur les biais culturels : perspectives autochtones (IRA101) Une vérité qui dérange : survol de l'histoire des relations entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada (IRA102) <p>Le BSGG s'est fixé comme objectif que 100 % de ses employés suivront ces formations d'ici le 30 septembre 2024. Tous les nouveaux employés suivront une formation dans l'année qui suit leur embauche.</p>	<p>10.1 Ambition – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p> <p>Cible — Pas de cible précise</p> <p>Cibles du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, de politiques et de mesures adéquates en la matière.</p> <p>10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de la personne.</p>	<p>En date du 31 mars 2025, 75 % du personnel a suivi le cours de l'EFPC intitulé Une vérité qui dérange : survol de l'histoire des relations entre les peuples autochtones et le gouvernement du Canada (IRA102).</p> <p>Par conséquent, dans l'ensemble, 74 % du personnel a suivi la formation sur la culture autochtone en date du 31 mars 2025.</p> <p>Toute l'équipe de la gestion du matériel et de l'approvisionnement a suivi la formation <i>Considérations autochtones en matière d'approvisionnement (COR409)</i>.</p> <p>La Journée nationale des peuples autochtones a été marquée par le lancement du Jardin de coeurs temporaire à Rideau Hall, par des discussions axées sur la réconciliation entre des groupes scolaires et la gouverneure générale, ainsi que par le dévoilement du tableau <i>Honouring My Spirit Helpers</i> de Christi Belcourt dans la salle de bal.</p> <p>Dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, un week-end portes ouvertes axé sur la réconciliation a été organisé (comprenant notamment des séances de sensibilisation aux traditions inuites avec un Afné inuit, des activités inspirées des œuvres de Christi Belcourt pour faire découvrir les connaissances traditionnelles métisses, etc.), ainsi que la première cérémonies du Feu sacré sur le domaine de Rideau Hall, en collaboration avec un apprenti gardien du feu de Kitigan Zibi.</p>
<p>En réponse au Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ et par l'intermédiaire de son comité interne de l'équité en matière d'emploi, la diversité et l'inclusion (EEDI), le BSGG proposera une formation sur les personnes 2ELGBTQI+, qui visera à sensibiliser et à améliorer notre compréhension de la réalité de la communauté et des problèmes auxquels elle est confrontée.</p> <ul style="list-style-type: none"> En date du 31 mars 2023, moins de 1 % des employés du BSGG avaient suivi une formation sur la sensibilisation aux personnes 2ELGBTQI+. 	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien (CIC) :</p> <p>10.1 Ambition – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p>	<p>En date du 31 mars 2025, 60 % du personnel a suivi le cours de l'EFPC intitulé Initiative Espace positif : Sensibilisation aux réalités 2ELGBTQIA+ (INC111).</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2021, le comité interne de l'EEDI du BSGG commémore la Semaine de la Fierté à la fonction publique. • Le BSGG continuera à sensibiliser ses employés en élargissant le programme de formation pour y ajouter les cours de formation suivants, offerts par l'EFPC : <ul style="list-style-type: none"> ○ Initiative Espaces positifs : Sensibilisation à la communauté 2ELGBTQI+ (INC111) ○ Initiative Espaces positifs : Devenir ambassadeur ou ambassadrice pour l'inclusion des personnes 2ELGBTQI+ (INC112). <p>Le BSGG s'est fixé comme objectif que 100 % de ses employés suivront ces formations d'ici le 30 septembre 2024. Tous les nouveaux employés suivront une formation dans l'année qui suit leur embauche.</p>	<p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cible du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p> <p>10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de la personne.</p>	
<p>Mise en œuvre du Plan sur l'accessibilité du BSGG</p> <p>En réponse à la <u>Loi canadienne sur l'accessibilité</u>, le BSGG poursuivra la mise en œuvre de son Plan sur l'accessibilité, qui décrit la manière dont il éliminera les obstacles à l'amélioration de l'accessibilité de l'organisme d'ici 2040.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les choses :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>10.1 Ambition – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cible du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p>	<p>Le BSGG a élaboré des lignes directrices internes pour la création de documents accessibles. Les agents d'approvisionnement sont formés sur la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i> et sur l'approvisionnement accessible. Les Services aux visiteurs ont commencé à utiliser un sondage sur l'expérience des visiteurs après les visites guidées des résidences, ce qui permet aux visiteurs de donner leur avis sur l'accessibilité des visites et du site Web. Au cours de la période visée par le rapport, 969 visiteurs ont rempli le questionnaire (536 à Rideau Hall et 433 à la Citadelle).</p> <p>Le BSGG continue de progresser conformément à son plan sur l'accessibilité, notamment en recueillant annuellement les commentaires des employés sur les mesures prises pour atteindre les objectifs.</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Le BSGG continue de consulter les ministères fédéraux axés sur les Autochtones et de collaborer avec eux pour la mise en œuvre de ses programmes.</p> <p>Le BSGG soutient la gouverneure générale dans l'exercice de ses responsabilités constitutionnelles, établies et cérémonielles. À cette fin, le Bureau continuera à consulter Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), Services aux Autochtones Canada (SAC) et d'autres experts dans le cadre de la prestation de tous ses services et de toutes ses activités.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>10.1 Ambition – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cibles du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p> <p>10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de la personne.</p>	<p>Avant toute visite ou tout voyage officiel de la gouverneure générale et du BSGG, des consultations se tiennent avec les groupes et communautés autochtones concernés. Le BSGG veille à ce que toutes les activités ou cérémonies reflètent et intègrent les peuples autochtones du Canada, notamment en discutant avec RCAANC et SAC, le cas échéant, et en tirant parti des relations et des partenariats existants.</p> <p>Grâce à cette collaboration, au cours de la période de référence se terminant le 31 mars 2025, la gouverneure générale a participé, dans 11 provinces et territoires, à 100 activités distinctes axées sur les peuples autochtones et la réconciliation.</p>
<p>En réponse à <u><i>l'appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion</i></u> dans la fonction publique fédérale, le BSGG s'engage à recruter des personnes candidates issues des communautés autochtones, noires et autres communautés marginalisées pour son programme de guides-interprètes.</p> <p>Dans le cadre du <i>Programme fédéral d'expérience de travail étudiant</i> (PFETE), le BSGG s'est engagé à recruter des étudiants autochtones pour son programme de guides-interprètes.</p> <p>Le BSGG adaptera son marketing pour se concentrer sur les groupes d'étudiants autochtones et d'autres groupes marginalisés issus des établissements d'enseignement postsecondaire.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>10.1 Ambition – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cibles du Cadre mondial d'indicateurs :</p>	<p>Le BSGG continue de prioriser le recrutement de membres des groupes visés par l'équité en matière d'emploi (Autochtones; personnes en situation de handicap; membres des communautés racisées; femmes).</p> <p>Le BSGG continue de tirer profit du PFETE grâce au répertoire des étudiants autochtones. Dans la mesure du possible, le BSGG a demandé et donné la priorité aux étudiants autochtones qui s'identifient comme tels afin de garantir l'équité et l'inclusion lors des processus de recrutement.</p> <p>Le BSGG continue de promouvoir son programme de guides-interprètes à Rideau Hall et à la Citadelle en menant des campagnes de sensibilisation proactives auprès des membres des communautés autochtones dans les établissements d'enseignement postsecondaire.</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.</p> <p>10.3.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de la personne.</p>	



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de consommation responsable

Cible : D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	En partenariat avec ses propriétaires, la Commission de la capitale nationale (CCN) et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), le BSGG effectuera des vérifications des déchets pour Rideau Hall et ses autres emplacements sur une base bisannuelle, à partir de 2024. Programme : Services internes	Indicateur de rendement : Pourcentage (en poids) de déchets d'exploitation non dangereux réacheminés ailleurs que dans un site d'enfouissement des bâtiments appartenant à l'État Point de départ : Pourcentage (en poids) de déchets d'exploitation non dangereux réacheminés ailleurs que dans un site d'enfouissement à ses différents emplacements sera disponible en 2025.	Réduire la production de déchets opérationnels non dangereux contribuera à réduire les émissions de niveau 3 liées à la production, au transport et à l'élimination des matériaux. Le détournement des déchets des sites d'enfouissement réduit les émissions de gaz d'enfouissement et les émissions attribuables au transport. La récupération des matériaux par le recyclage réduit les émissions générées par l'extraction et la production de matériaux vierges.	Résultat de l'indicateur : Le taux de déchets non dangereux provenant de l'Académie LaSalle non dangereux réacheminés ailleurs que dans un site d'enfouissement était de 81 % par rapport aux données de référence. Notes : Des discussions ont été entamées avec la Commission de la capitale nationale (CCN) pour Rideau Hall et avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<p>Cible : Détourner au moins 75 % (par poids) des déchets opérationnels non dangereux des sites d'enfouissement d'ici 2030.</p>	<p>Cibles ou ambitions pertinentes</p> <p>Ambition du CIC : 12 Les Canadiens consomment de façon durable</p> <p>Cible du CIC : 12.3.1 Total des matières résiduelles récupérées par habitant</p> <p>Cible du CMI : 12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation</p>	<p>pour la Citadelle. Le dialogue se poursuit avec les deux propriétaires.</p> <p>Du 13 au 17 janvier 2025, SPAC a effectué un audit des déchets à l'Académie de LaSalle, où se trouve la Chancellerie des distinctions honorifiques, dans le cadre de leurs activités régulières. Les résultats de l'audit ont indiqué que, par rapport à la production actuelle de déchets, le taux de matières résiduelles récupérées était de 36 %. Cependant, si l'on tient également compte de la réduction de la quantité de déchets enfouis par rapport à l'année de référence 2012–2013, le taux de matières résiduelles récupérées était de 81 %. Il est important de noter que les employés de la Chancellerie des distinctions honorifiques représentent moins de 7 % de la population totale de l'Académie LaSalle. Aucun audit des déchets opérationnels non dangereux produits uniquement par la Chancellerie des distinctions honorifiques n'a été réalisé. En 2025–2026, afin d'encourager le tri approprié des déchets et de réduire leur contamination, la Chancellerie des distinctions honorifiques passera à une zone centralisée de déchets et de</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
				recyclage, plutôt que d'avoir des poubelles individuelles à chaque bureau.

Cible : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Transformer le parc de véhicules légers du gouvernement fédéral	Le parc de véhicules légers conventionnels ne comprendra que des véhicules zéro émission (VZE). Programme : Services internes	Indicateur de rendement : Pourcentage du parc conventionnel total qui sont des VZE Point de départ : à compter de 2022–2023, 100 % du parc de véhicules légers du BSGG sont des véhicules hybrides rechargeables (VEHR). Cible : 100 % d'ici à 2030. Au cours du processus de renouvellement de son parc de véhicules, le BSGG veillera à ce que son parc de véhicules comprenne strictement des VZE et passera entièrement aux	L'achat de véhicules zéro émission réduit les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exploitation d'un parc automobile conventionnel. Cela améliore la consommation durable. Cibles ou ambitions pertinentes : Ambition du CIC : 12.1 Les Canadiens consomment de façon durable Cible du CIC : 12.1.1 — Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules	Résultat de l'indicateur : En date du 31 mars 2024, 100 % des véhicules légers du parc automobile du BSGG étaient des VEHR. C'est toujours le cas en date du 31 mars 2025. Notes : Le BSGG continue de veiller à ce que le processus de renouvellement de son parc automobile se limite aux véhicules zéro émission et fera une transition totale vers les véhicules électriques à batterie d'ici 2030 dans le cadre de son approche intégrée axée sur le cycle de vie.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		véhicules électriques à batterie (VEB) d'ici à 2030.	<p>légers qui sont pour des véhicules zéro émission</p> <p>Cible du CMI : 12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement</p>	

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Améliorer les critères d'approvisionnement écologique	<p>S'assurer que tous les spécialistes de l'approvisionnement et de la gestion du matériel reçoivent une formation sur l'approvisionnement écologique (par exemple, le cours de l'EFPC sur l'approvisionnement écologique, ou l'équivalent) dans l'année suivant leur affectation</p> <p>Programme : Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage de spécialistes des achats et de la gestion du matériel formés aux achats écologiques dans l'année suivant leur affectation.</p> <p>Point de départ : En date du 31 mars 2023, 50 % des spécialistes des achats et de la gestion du matériel formés à l'approvisionnement écologique</p> <p>Cible : 100 % des responsables des achats et des spécialistes de la gestion du matériel seront formés d'ici le 31 mars 2024. Tous les nouveaux employés recevront une formation dans l'année qui suit leur affectation.</p>	<p>Les achats écologiques intègrent des considérations environnementales dans les décisions d'achat et sont censés motiver les fournisseurs à réduire l'impact environnemental des biens et des services qu'ils fournissent, ainsi que de leurs chaînes d'approvisionnement.</p> <p>Cibles ou ambitions pertinentes : Ambition du CIC : Les Canadiens consomment de façon durable</p> <p>Indicateur du CIC : 12.2.1 Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement</p> <p>Cible du CMI : 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p>	<p>Résultat de l'indicateur : En date du 31 mars 2025, 100 % des spécialistes en approvisionnement et en gestion du matériel ont suivi le cours <i>Achats écologiques</i> (COR405) de l'EFPC.</p> <p>Notes : Les nouveaux employés devront suivre ce cours dans un délai d'un an à compter de leur date d'embauche.</p>

Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 12 — Consommation et production responsables

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation du BSGG soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Le BSGG veillera, dans la mesure du possible, à ce que ses produits imprimés soient faits de papier durablement recyclé et respectueux de l'environnement, et s'efforcera de réduire au minimum les produits imprimés.</p> <p>Le BSGG s'efforcera de réduire le nombre de produits imprimés dans le cadre de ses activités en :</p> <ul style="list-style-type: none">• réduisant de 50 % le nombre de livrets imprimés pour les cérémonies liées au Régime canadien de distinctions honorifiques;• réduisant le nombre de produits commémoratifs imprimés remis aux invités;• révisant la pratique actuelle consistant à fournir des certificats de distinctions honorifiques imprimés en vue de passer à une version électronique pour les récipiendaires;• éliminant les manuels de formation imprimés pour les guides-interprètes étudiants en vue de passer à une version électronique;• transformant le programme de vœux d'anniversaire du gouverneur général et de Sa Majesté le Roi vers un format électronique d'ici 2026.	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambitions du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>2.2 Ambition – Les Canadiens consomment de façon durable.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cibles du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p> <p>12.5.1 Taux de recyclage à l'échelle nationale, tonnes de matériaux recyclés</p>	<p>Le BSGG a modifié le format des programmes imprimés qui sont distribués lors des cérémonies de remise des distinctions honorifiques dans les résidences officielles. Le fait de supprimer les citations dans les programmes et d'y inscrire seulement les noms des récipiendaires a permis de réduire de plus de 90 % le nombre de pages imprimées. Par exemple, le programme imprimé des cérémonies d'investiture de l'Ordre du Canada est passé de 13 pages à une seule page, ce qui représente une réduction de 93 %. La même pratique est désormais utilisée pour d'autres programmes de distinctions honorifiques.</p> <p>Le BSGG a également cessé de produire des programmes imprimés pour les cérémonies de remise de distinctions honorifiques qui ne sont pas directement gérées par la Chancellerie des distinctions honorifiques, ce qui a permis de réduire encore davantage la quantité de produits imprimés.</p> <p>Lors de l'impression de produits commémoratifs, l'équipe des événements a revu sa pratique : alors qu'elle imprimait auparavant des produits supplémentaires pour les distribuer, elle n'imprime désormais que le nombre requis.</p> <p>Les manuels de formation imprimés pour les guides n'ont pas encore été supprimés, mais le BSGG travaille à l'obtention du matériel nécessaire à la transition vers un format électronique.</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Le BSGG poursuivra son initiative de numérisation des documents matériels archivés.</p> <p>Le BSGG s'efforcera de réduire le nombre de documents matériels (copie papier) et l'utilisation du stockage matériel par la numérisation des contenus nouveaux et actuels au sein de l'organisme.</p> <p>Le BSGG visera à réduire le nombre de documents matériels de 125 000 documents par an d'ici à 2026.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>12.2 Ambition – Les Canadiens consomment de façon durable.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cibles du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p> <p>12.5.1 Taux de recyclage à l'échelle nationale, tonnes de matériaux recyclés</p>	<p>En date du 31 mars 2025, 76 boîtes de documents physiques archivés ont été numérisées (3,8 %), les travaux se poursuivront à cet égard.</p> <p>La mise en œuvre d'un système de gestion électronique des documents a permis au BSGG de réduire considérablement la production de documents physiques.</p>
<p>Le BSGG favorisera les principes écologiques dans le processus d'achat de tous ses biens et services.</p> <p>Au moyen des pratiques d'achats écologiques telles que l'analyse du cycle de vie et l'adoption de technologies propres et de produits et services écologiques, le BSGG s'efforcera d'éliminer l'utilisation inutile de plastiques à usage unique dans ses opérations en achetant des produits en plastique durables et en réduisant les déchets d'emballage en plastique qui y sont associés.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>12.2 Ambition – Les Canadiens consomment de façon durable.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p> <p>Cibles du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre des achats gouvernementaux, conformément aux politiques et priorités à l'échelle nationale.</p> <p>12.7.1 Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables d'achats gouvernementaux.</p>	<p>Grâce à des pratiques d'achats écologiques, le BSGG a adopté l'usage du papier recyclé pour les imprimantes et les produits de communication.</p> <p>Pour les services de restauration internes, le BSGG a effectué une transition vers des ustensiles et des récipients compostables et il élimine progressivement l'usage des bouteilles d'eau en plastique.</p>



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre de la <i>Stratégie pour un gouvernement vert</i> par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	Veillez à ce que tous les employés concernés soient formés à l'évaluation des répercussions des changements climatiques, à la réalisation d'évaluations des risques liés aux changements climatiques et à l'élaboration de mesures d'adaptation, dans un délai d'un an après avoir été identifiés Programme : Services internes	Indicateur de rendement : Pourcentage d'employés concernés formés sur l'évaluation des répercussions des changements climatiques, l'évaluation des risques liés aux changements climatiques et l'élaboration de mesures d'adaptation, dans un délai d'un an après avoir été identifié	Un personnel formé peut déceler les risques liés à l'exécution des programmes essentiels et élaborer des réponses pour accroître la résilience des opérations aux effets des changements climatiques. Ambition du CIC : 13 — Les Canadiens sont bien équipés et résilients face aux effets du changement climatique.	Résultat de l'indicateur : 100 % des employés concernés ont suivi le cours <i>Achats écologiques</i> (COR405) dans le cadre du rôle du BSGG aux termes de la <i>Stratégie pour un gouvernement vert</i> . Notes : Lors de l'exercice 2024–2025, le BSGG continuera à désigner d'autres employés

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<p>Point de départ : 0 % formés en date du 31 mars 2023</p> <p>Cible : Au total, 100 % des employés concernés seront formés d'ici à 2026. Tous les nouveaux employés suivront une formation dans l'année qui suit leur affectation.</p>	<p>Indicateur du CIC : 13.3.1 Proportion d'organisations municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel</p> <p>Cibles du CMI : 13. 1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>	<p>qui devront suivre une formation sur l'évaluation des impacts des changements climatiques et l'élaboration de mesures d'adaptation sur la base des fonctions d'emploi.</p>

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations résilientes face au climat d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Réduire les risques posés par les impacts des changements climatiques sur les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral</p>	<p>Évaluer le risque d'impact des changements climatiques sur les biens essentiels à la mission et, en cas de risque modéré à élevé, élaborer des plans pour réduire ce risque</p> <p>Programme : Services internes</p>	<p>Indicateur de rendement : Pourcentage des actifs essentiels à la mission pour lesquels le risque d'impact par les changements climatiques est évalué</p> <p>Point de départ : 0 % en 2022–2023</p> <p>Cible : 100 % d'ici 2026</p>	<p>En évaluant les risques d'impacts par les changements climatiques sur les biens essentiels à la mission et en élaborant des plans pour réduire ces risques, on réduit le risque d'interruption de la prestation de services essentiels aux Canadiens.</p> <p>Cibles ou ambitions pertinentes</p> <p>Ambition du CIC : 13.3 Les Canadiens sont bien équipés et résilients face aux effets des changements climatiques</p> <p>Indicateur du CIC : 13.3.1 Proportion d'organisations municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel</p> <p>Cibles du CMI : 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et</p>	<p>Résultat de l'indicateur : En date du 31 mars 2025, 0 % des actifs essentiels à la mission ont été évalués au regard du risque d'impact du changement climatique.</p> <p>Notes : Cette mesure n'a pas encore commencé, cependant, le BSGG évaluera les actifs essentiels à la mission dans le cadre du plan de continuité des activités du BSGG. La mise à jour du cadre de gestion du matériel est en cours.</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	

Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 13 — Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation du BSGG soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Le BSGG s'est engagé à transformer ses produits imprimés en produits numériques, ce qui permettra de réduire les déchets et les émissions de gaz à effet de serre liées à la distribution de ces produits.</p> <p>Le BSGG vise à réduire de 50 % la quantité de produits imprimés expédiés à la population canadienne d'ici 2026.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>13.1 Ambition – Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Objectif – D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émissions de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre.</p> <p>Cible du Cadre mondial d'indicateurs :</p>	<p>Le BSGG a modifié le format des programmes imprimés qui sont distribués lors des cérémonies de remise des distinctions honorifiques dans les résidences officielles. Le fait de supprimer les citations dans les programmes et d'y inscrire seulement les noms des récipiendaires a permis de réduire de plus de 90 % le nombre de pages imprimées. Par exemple, le programme imprimé des cérémonies d'investiture de l'Ordre du Canada est passé de 13 pages à une seule page, ce qui représente une réduction de 93 %. La même pratique est désormais utilisée pour d'autres programmes de distinctions honorifiques.</p> <p>Le BSGG a également cessé de produire des programmes imprimés pour les cérémonies de remise de distinctions honorifiques qui ne sont pas directement gérées par la Chancellerie des distinctions honorifiques, ce qui a permis de réduire encore davantage la quantité de produits imprimés.</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	
<p>Le BSGG poursuivra la migration de son infrastructure informatique vers un environnement infonuagique.</p> <p>Le BSGG fera passer ses serveurs matériels vers un environnement infonuagique d'ici 2026.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>13.1 Ambition – Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Objectif – D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre.</p> <p>Cible du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	<p>Le BSGG a réussi à migrer ses sauvegardes vers le nuage et travaille actuellement avec Services partagés Canada pour migrer ses services de courrier électronique vers le nuage.</p>
<p>Le BSGG encouragera les employés concernés à suivre les formations relatives à l'évaluation des répercussions des changements climatiques, à l'évaluation des risques liés aux changements climatiques et à l'élaboration de mesures d'adaptation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En date du 31 mars 2023, 0 % des employés concernés du BSGG avaient suivi une formation sur la manière de cerner et d'évaluer les risques liés aux changements climatiques dans le cadre de leurs 	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>13.2 Ambition – Les Canadiens sont bien outillés et résilients face aux effets des changements climatiques.</p> <p>Cible — Pas de cible précise.</p>	<p>0 % des employés concernés ont suivi de la formation sur l'évaluation des répercussions du changement climatique, l'évaluation des risques liés au changement climatique et l'élaboration de mesures d'adaptation.</p> <p>En 2025–2026, le BSGG prévoit dresser une liste des employés qui devraient être formés sur ce sujet, sur la base des fonctions d'emploi.</p>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>activités et sur la manière d’élaborer des plans de réduction des impacts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le BSGG continuera à sensibiliser ses employés aux répercussions des changements climatiques en élargissant le programme de formation de ses employés afin d’ajouter les cours de formation suivants pour les employés concernés : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fondements du problème des changements climatiques (CHC101) ◦ Aider le Canada à atteindre la carboneutralité (CHC102) ◦ S’adapter aux changements climatiques au Canada (CHC103) <p>Le BSGG s'est fixé pour objectif que 100 % de ses employés concernés suivront ces formations d'ici 2026. Tous les nouveaux employés suivront une formation dans l'année qui suit leur affectation.</p> 	<p>Cible du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	
<p>Le BSGG continuera d'intégrer les facteurs à considérer relativement aux changements climatiques dans la mise en œuvre de ses opérations.</p> <p>Le BSGG intégrera et renforcera les facteurs à considérer relativement aux changements climatiques dans ses processus de planification de la continuité des opérations et dans la conception et la mise en œuvre de ses programmes, afin de passer à des pratiques opérationnelles plus respectueuses du climat.</p>	<p>Les initiatives suivantes du BSGG contribuent à faire progresser les éléments suivants :</p> <p>Ambition du Cadre d'indicateurs canadien :</p> <p>13.3 Ambition – Les Canadiens sont bien outillés et résilients face aux effets des changements climatiques.</p> <p>Objectif — Pas d'objectif précis</p> <p>Cible du Cadre mondial d'indicateurs :</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	<p>Grâce à des pratiques d'achats écologiques, le BSGG a adopté l'usage du papier recyclé pour les imprimantes et les produits de communication.</p> <p>Pour les services de restauration internes, le BSGG a opté pour des ustensiles et des récipients 100 % compostables. Il élimine également progressivement l'utilisation et l'offre de bouteilles d'eau en plastique.</p> <p>L'une des principales priorités du mandat de l'actuelle gouverneure générale est la préservation et la gestion de la nature et de l'environnement. Des efforts sont actuellement déployés pour sensibiliser le public à l'importance de la gestion environnementale et à l'impact du changement climatique sur la santé mentale des Canadiens, en particulier des jeunes. On examine actuellement la conception et l'exécution des programmes afin de trouver des moyens d'intégrer des pratiques d'affaires respectueuses de l'environnement et de passer des publications imprimées à des publications et produits électroniques.</p>

Intégration du développement durable

Le BSGG continuera à veiller à ce que son processus décisionnel prenne en compte les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). L'EES d'un projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse des répercussions de cette proposition sur l'environnement, y compris sur les objectifs et cibles pertinents de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations du BSGG rendues publiques lorsqu'une initiative a fait l'objet d'une EES détaillée (voir [ici](#)). La déclaration publique vise à montrer que les effets sur l'environnement (y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions.

Le BSGG n'a pas réalisé d'EES détaillée en 2024–2025.

